

## LES SAISONNIERS "HIVER" DANS LE CHABLAIS

Synthèse de l'enquête réalisée durant l'hiver 2013-2014

Le secteur géographique du Chablais a une forte activité touristique liée aux saisons, en particulier l'hiver, ce qui engendre une forte population de travailleurs saisonniers. Avec des contrats allant de quelques jours à plusieurs mois, une hétérogénéité des activités, des profils et des âges, les travailleurs saisonniers peuvent difficilement faire l'objet de généralités en matière de prévention des risques professionnels. Cette population est d'ailleurs ciblée prioritairement dans le Plan Régional Santé Travail 2010-2014 avec l'objectif "améliorer les conditions de travail des saisonniers du tourisme".

En 2013, dans le cadre de l'élaboration de son projet de service, le service Santé au Travail du Léman (STL)<sup>1</sup> envisageait de mener une action de prévention auprès de ces travailleurs saisonniers. Afin de définir une action adaptée à leurs besoins, il a souhaité recueillir des informations directement auprès des saisonniers qu'il suivait.

### Objectif de l'enquête...

Mieux connaître les travailleurs saisonniers "hiver" dans les stations du Chablais en particulier leur profil sociodémographique, leur activité professionnelle et leur satisfaction à ce sujet, leurs habitudes de vie, leur santé et leur accès aux soins.

### ... et méthode

Les salariés saisonniers reçus en visite médicale ou en entretien infirmier par le service Santé au Travail du Léman entre le 16 décembre 2013 et le 31 mars 2014 ont été ciblés par l'enquête. Les données ont été recueillies via un questionnaire anonyme qui était distribué aux salariés saisonniers à leur arrivée dans le centre médical, ils le remplissaient seuls dans la salle d'attente (sur la base du volontariat).

Les questionnaires ont été saisis sur le logiciel Sphinx puis analysés avec Epi-Info.

*Sur un total de 1596 visites médicales et entretiens infirmiers effectués pour des saisonniers durant la période de l'enquête, 642 saisonniers ont rempli un questionnaire, soit un taux de participation de 40%. La répartition par centre montre une sous-inclusion des saisonniers reçus dans le centre de Morzine (24%). La passation ou la saisie des questionnaires n'ont pas été exhaustives dans tous les centres pour diverses raisons: manque de temps, manque d'information des équipes, problèmes de locaux ou informatiques, ...*

## Résultats

Les 642 saisonniers participant à cette enquête sont composés de 64% d'hommes et 36% de femmes.

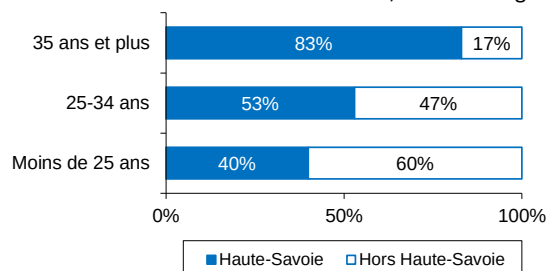
Ils sont âgés de 17 à 66 ans, l'âge moyen étant de 31 ans : 32% ont moins de 25 ans, 39% ont entre 25 et 34 ans et 29% ont 35 ans ou plus.

56% sont célibataires ; ce pourcentage diminue avec l'âge, et il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. 81% n'ont pas d'enfant à charge.

Plus de la moitié des saisonniers résident en Haute-Savoie toute l'année, ce pourcentage augmente avec l'âge puisqu'ils sont 40% parmi les moins de 25 ans et 83% parmi les 35 ans et plus (*graphie 1*).

Durant la saison, 47% des saisonniers résident dans leur résidence principale, 35% sont logés par l'employeur, 8% par la famille/les amis, et les autres dans des locations saisonnières, foyers saisonniers, hôtels...

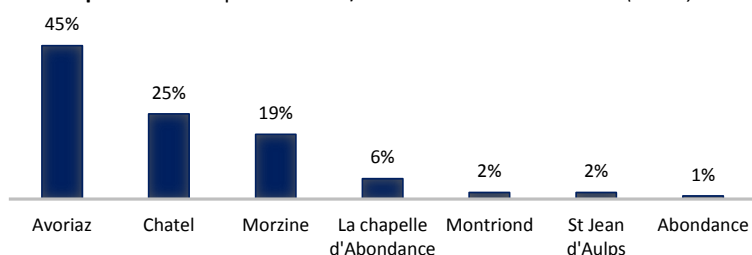
**Graphie 1** - Répartition des saisonniers par lieu de résidence en dehors de la saison, selon leur âge



*Le profil des saisonniers de cette enquête a été comparé avec l'enquête menée auprès de 659 saisonniers des Aravis durant l'hiver 2012-2013. Les répartitions par âge, par sexe et par département de résidence ne sont pas significativement différentes entre ces deux enquêtes.*

<sup>1</sup> Le service Santé au Travail du Léman (STL) a fusionné en avril 2014 avec le service de santé au travail d'Annecy (Annecy Santé au Travail) et avec le service du BTP Haute-Savoie (ASMT-BTP) pour former le service AST74.

**Graph 2 – Dans quelle station/commune travaillez-vous ? (n=641)**



C'est à Avoriaz que travaillent 45% des saisonniers répondant à cette enquête, tandis que 25% sont à Chatel, 19% à Morzine et 11% dans les communes alentours (graph 2).

### Les remontées mécaniques et l'hôtellerie restauration comme principaux secteurs d'activité

Les deux principaux secteurs d'activité où sont employés les saisonniers sont le transport (les remontées mécaniques) pour 47% des saisonniers, et l'hôtellerie restauration pour 32%. Les autres secteurs sont le commerce, ou encore les prestations de loisirs, sport et animation...

Des profils différents se dégagent selon les secteurs d'activité :

- les saisonniers qui travaillent dans le secteur des remontées mécaniques sont plutôt des hommes, ils sont âgés de plus de 35 ans en majorité, et ils résident généralement en Haute-Savoie à l'année ;
- les saisonniers du secteur de l'hôtellerie restauration sont plutôt des femmes, ils sont plutôt âgés de moins de 25 ans et résident généralement en dehors de la Haute-Savoie le reste de l'année.

Ces résultats sont similaires à ceux de l'enquête menée auprès des saisonniers des Aravis durant l'hiver 2012-13.

### Un statut choisi et plusieurs expériences de travail saisonnier pour la majorité des saisonniers

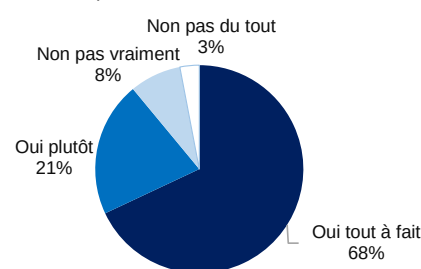
Dans le Chablais, 89% des saisonniers ont fait le choix d'exercer en tant que saisonnier (graph 3). Il s'agit surtout des répondants les plus jeunes et de ceux qui ne résident pas à l'année dans le département.

Ce résultat n'est pas significativement différent de celui de l'enquête menée auprès des saisonniers des Aravis durant l'hiver 2012-2013.

88% des répondants ont déjà travaillé en saison auparavant, en particulier ceux qui résident en Haute-Savoie toute l'année. Ils ont déjà travaillé en moyenne 9 fois en saison. Pour 75% d'entre eux c'était en hiver et en été, et pour 85% la durée moyenne des saisons effectuées était d'au moins 4 mois.

Par ailleurs, ils sont 48% à avoir déjà exercé en CDI dans leur vie professionnelle.

**Graph 3 – Est-ce un choix pour vous d'exercer en tant que saisonnier ? (n=627)**



### Des saisonniers satisfaits de leurs conditions de travail avec un bémol pour le port de charges lourdes et les postures de travail

**Tableau 1 – Satisfaction et contraintes liées à l'activité professionnelle**

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Satisfait du travail qu'il doit accomplir (n=626)                                 | 96% |
| Satisfait des relations avec son employeur (n=602)                                | 94% |
| Satisfait des relations avec ses collègues (n=619)                                | 98% |
| Satisfait des relations avec les clients (n=575)                                  | 97% |
| Satisfait des horaires (n=614)                                                    | 93% |
| Satisfait du nombre de jours de repos (n=615)                                     | 93% |
| Géné par le port de charges lourdes ou des postures de travail fatigantes (n=621) | 18% |

Plus de neuf répondants sur dix expriment leur satisfaction quant au contenu du travail qu'ils doivent accomplir, aux relations avec leurs collègues, leur employeur et les clients, aux horaires et aux nombres de jours de repos (tableau 1). Les saisonniers qui travaillent dans le secteur des transports sont plus nombreux à être satisfaits des relations avec les collègues et du nombre de jours de repos que ceux qui travaillent dans les autres secteurs d'activité.

Un saisonnier sur cinq (18%) est gêné par le port de charges lourdes ou par des postures de travail fatigantes ; il s'agit surtout des femmes et des saisonniers plus âgés.

## Une alimentation moins équilibrée durant la saison pour les jeunes et les saisonniers qui ne résident pas en Haute-Savoie à l'année

57% des saisonniers pensent manger équilibré. Ce pourcentage augmente avec l'âge et il est plus élevé parmi les saisonniers qui résident en Haute-Savoie à l'année.

Quatre sur dix (39%) indiquent que leur alimentation est moins équilibrée pendant les saisons, en particulier les jeunes et ceux qui résident hors Haute-Savoie à l'année.

## Des consommations de produits psychoactifs qui augmentent pendant les saisons pour certains saisonniers, en particulier les jeunes et ceux qui ne résident pas en Haute-Savoie à l'année

60% des répondants fument, et 15% déclarent que leur consommation de tabac augmente pendant la saison. 20% consomment du cannabis, et 4% indiquent que leur consommation augmente pendant la saison.

73% boivent de l'alcool, et 18% déclarent que leur consommation d'alcool augmente pendant la saison.

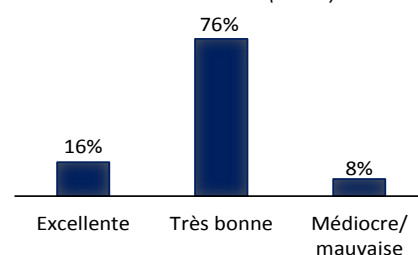
9% déclarent qu'il leur arrive de consommer d'autres drogues, et 2% déclarent que leur consommation d'autres drogues augmente pendant la saison.

Globalement, on note que les saisonniers de moins de 35 ans ou encore ceux qui résident en dehors de la Haute-Savoie à l'année sont plus nombreux que les autres à consommer ces produits, mais aussi à déclarer que leurs consommations augmentent pendant les saisons.

## Un état de santé perçu très bon dans l'ensemble

76% des répondants estiment que leur santé est très bonne, 16% la jugent excellente, tandis que 8% la jugent médiocre/mauvaise (*graphe 4*). Ceux qui jugent leur santé médiocre sont plus particulièrement des femmes, des personnes qui consomment des produits psychoactifs et des personnes qui estiment ne pas manger équilibré.

**Graphe 4** - Dans l'ensemble, pensez-vous que votre santé est : (n=560)



## Les problèmes de sommeil, les douleurs lombaires, et l'impression d'être vite fatigué concernent plus d'un tiers des saisonniers

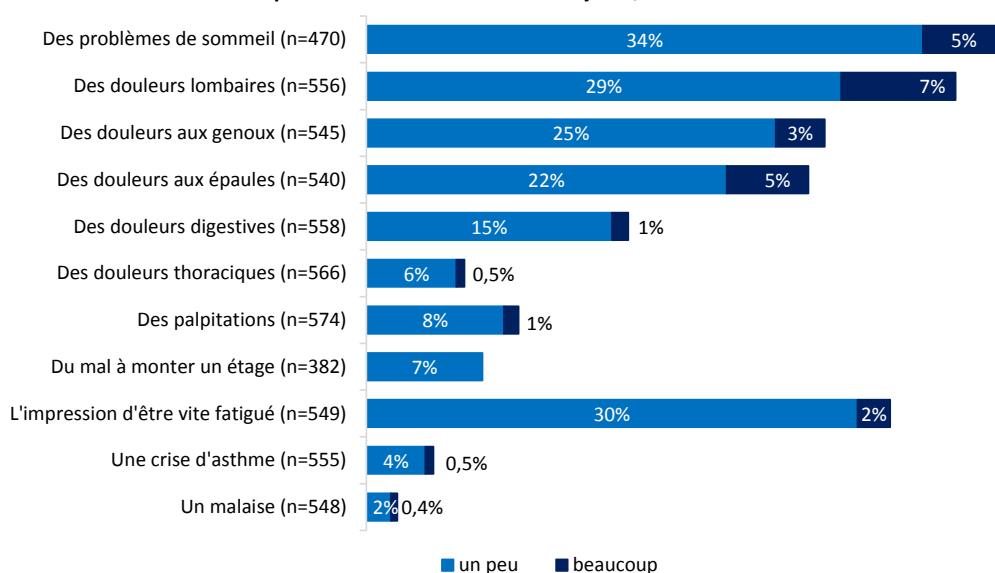
Au cours des 8 jours précédant l'enquête, 39% des saisonniers déclarent avoir eu "un peu" ou "beaucoup" des problèmes de sommeil, 37% des douleurs lombaires, 29% des douleurs aux genoux, 27% des douleurs aux épaules (*graphe 5*). On constate que les problèmes de sommeil concernent davantage les femmes que les hommes, et que les douleurs lombaires et aux genoux augmentent avec l'âge.

Un tiers (32%) des saisonniers a eu l'impression d'être vite fatigué, ce pourcentage est plus élevé chez les femmes et chez les plus jeunes.

Les saisonniers sont 16% à avoir eu des douleurs digestives et 7% des douleurs thoraciques.

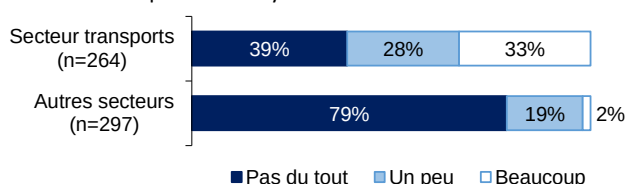
9% déclarent avoir eu des palpitations, 7% du mal à monter un étage, 5% une crise d'asthme 2% un malaise.

**Graphe 5** – Au cours des 8 derniers jours, avez-vous eu :



## L'exposition aux UV concerne particulièrement les salariés des remontées mécaniques

**Graph 6** – Au cours des 8 derniers jours, avez-vous été exposés aux rayons UV entre 12h et 16h ?



61% des saisonniers du secteur des transports remontées mécaniques déclarent avoir été exposés aux rayons UV entre 12h et 16h au cours des huit jours précédant l'enquête (28% "un peu" et 33% "beaucoup"), contre 21% parmi les salariés des autres secteurs d'activités (graph 7).

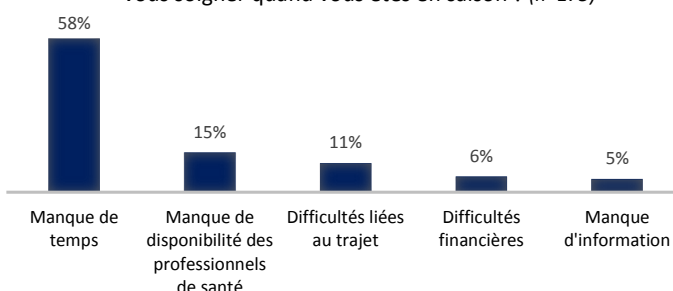
Par ailleurs, 33% des répondants déclarent avoir eu des crevasses aux mains, 17% des problèmes cutanés et 11% des gelures aux pieds et aux mains durant les huit derniers jours. A noter que du fait que le questionnaire était auto-administré, l'interprétation des termes par les répondants, notamment "gelure", est à leur appréciation ce qui peut induire des biais.

## Un accès aux soins plus difficile pendant la saison, essentiellement par manque de temps

30% des saisonniers indiquent qu'il est plus difficile de se soigner quand ils sont en saison, en particulier les femmes.

Les difficultés sont liées essentiellement aux horaires de travail et au manque de temps durant la saison (cité par 58% des répondants). Certains citent un manque de disponibilité des professionnels de santé (15%) ou encore à des difficultés liées au trajet (11%) (graph 7).

**Graph 7** – Pour quelle(s) raison(s) est-ce plus difficile de vous soigner quand vous êtes en saison ? (n=175)



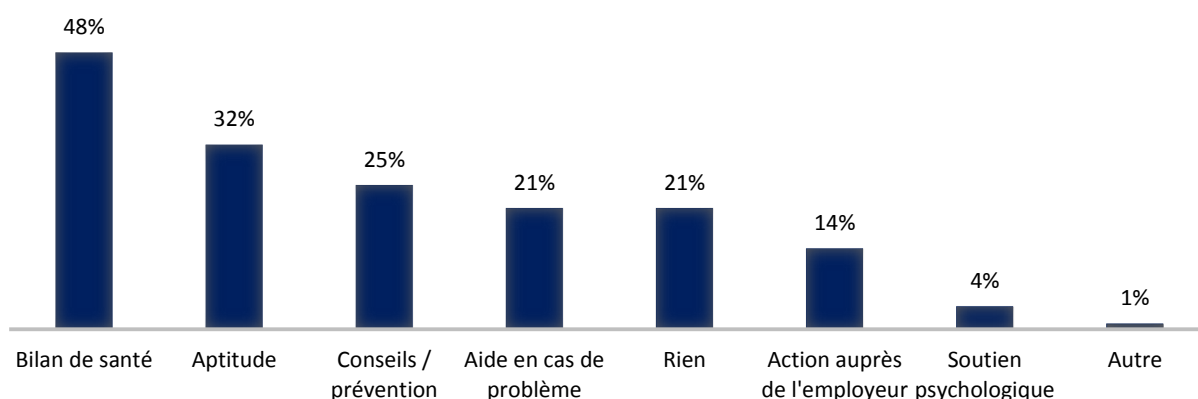
## Santé au travail : des attentes ciblées sur le bilan de santé, l'avis d'aptitude et les conseils en prévention

Plus de la moitié (54%) des saisonniers a rencontré le médecin du travail il y a moins d'un an, 26% il y a moins de 2 ans et 20% il y a plus de 2 ans.

Ils sont 48% à attendre du service de santé au travail un bilan de santé, 32% l'avis d'aptitude pour pouvoir travailler, 25% des conseils et de la prévention, 21% de l'aide en cas de problème, 14% attendent du service qu'il agisse auprès des employeurs, et 4% un soutien psychologique (graph 8).

A l'inverse, 21% disent ne rien attendre du service.

**Graph 8** – Qu'est-ce que vous attendez du service de santé au travail (n=579) Réponses multiples



En comparant ces résultats à ceux de l'enquête menée auprès des saisonniers des Aravis durant l'hiver 2012-2013, on constate que les trois principales attentes des saisonniers sont les mêmes (bilan de santé, aptitude, conseils prévention).